



# Les plumes de *L'Amant vert*

## *Manuscrits et fonction réseau au début du XVI<sup>e</sup> siècle*

« **J**AN LE MAIRE DE BELGES me semble avoir premier illustré & les Gaules, & la Langue Françoisse<sup>1</sup> » : dans une *Deffence et Illustration de la langue françoise* généralement avare de louanges envers les prédécesseurs poétiques de la Pléiade, l'appréciation flatteuse que Joachim Du Bellay a donnée de Jean Lemaire souligne le prestige dont a longtemps joui cet écrivain, vite élevé au rang de *princeps poetarum*. En citant comme domaines d'influence de Lemaire « les Gaules » et « la langue françoise », Du Bellay fait explicitement allusion aux *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, opus magnum* de l'indiciaire paru en 1511 ; il met aussi en valeur le rayonnement du poète dans la principauté de Bourgogne et le royaume de France, dont Lemaire a été successivement l'un des principaux poètes.

Assumer un pareil rôle d'« illustrateur » entre des espaces unis par « la langue françoise » mais séparés, voire opposés, par leurs ambitions géopolitiques n'avait rien d'évident au début du XVI<sup>e</sup> siècle. En passant d'une Gaule à l'autre, Lemaire a-t-il été, aux yeux de ses patrons, un opérateur de transfert ou un transfuge ? Une source d'admiration partagée ou l'incarnation d'une rivalité pour ses lecteurs et pour les autres écrivains de France et de Bourgogne ? La position instable de Lemaire lui-même à cet égard transparaît dans l'histoire éditoriale mouvementée des *Epistres de l'amant vert*. Ces lettres de fiction, supposément envoyées à Marguerite d'Autriche par le défunt perroquet de cette dernière, ont d'abord été une œuvre offerte en manuscrit à la princesse Habsbourg. Elles ont ensuite été remaniées et imprimées, au premier volume des *Illustrations* (fig. 1), pour la reine Anne de Bretagne<sup>2</sup>. Ironie du sort, les plaisantes pérégrinations de l'oiseau à travers l'outre-tombe ont trouvé un écho dans le départ de l'auteur vers la cour de France, suscitant l'agacement de la première dédicataire et l'embarras du poète envolé<sup>3</sup>.

# Les Illustrations

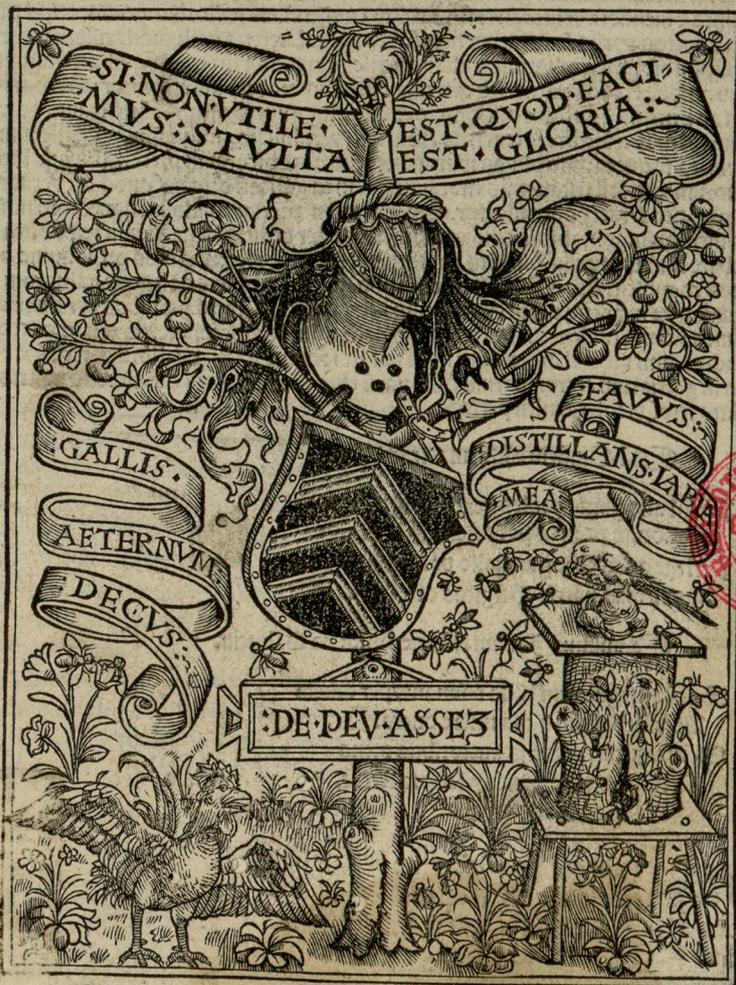
de Gaule et Singularitez de Troye.

Œ Fratri Petri Laminij Zingoneſi. Philoſophi: Poete: ac  
Theologi: Ordinis Predicatorum ad lectorem Diſtichon.

Ingenioſa legas Aſarij monumenta Joannis.

Gallozum regum que ſit origo docent.

Avec Les deux epiſtres de Lamant Vert.  
Compoſees par Jan Le Maire de Belges



Cum priuilegio Regio Amplissimo.

Fig. 1 > Jean Lemaire de Belges, Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye, Lyon, Etienne Baland, [1511].

Depuis un demi-siècle, les historiens de la littérature se sont intéressés aux mobilités professionnelles de Lemaire, l'un des rares écrivains de cette envergure à avoir été employé successivement par les cours de Bourbon, de Savoie, des Habsbourg et des Valois-Bretagne<sup>4</sup>. Plus récemment a été démontré comment ces réorientations de carrière se sont accompagnées d'initiatives pionnières de Lemaire en matière d'autolégitimation auctoriale et de stratégie de diffusion<sup>5</sup>. Pour visibiliser ses anciennes et ses nouvelles appartenances, l'écrivain a déployé toutes les possibilités qu'offrait alors le livre imprimé. Sur les pages de titre, sa signature s'est enrichie d'éléments visuels faisant signe vers les références culturelles et les liens de patronage privilégiés par l'auteur ; dans les paratextes de ses livres ont pris place des épîtres dédicatoires, ainsi que des vers d'hommage produits pour ou par divers artistes et hommes d'influence de sa connaissance. Les livres imprimés de Lemaire, notamment *L'Amant vert*, matérialisent ce paradoxe d'apparaître à la fois destinés à des cercles exclusifs et accessibles à un large public<sup>6</sup>. De là, un triple gain potentiel pour l'écrivain en termes de réputation parmi ses pairs, de célébrité auprès des lecteurs et de gloire aux yeux de futurs commentateurs et imitateurs<sup>7</sup>.

Pour autant, Lemaire a-t-il été l'homme de réseaux dont ses livres édifient l'image ? Et si oui, de quels réseaux ? Tout incite *a priori* à penser le poète au cœur d'un riche système relationnel : la pluralité des élites qu'il a fréquentées ; son influence sur les écrivains contemporains ; l'ampleur et la variété de ses réceptions. Mais plusieurs éléments nuancent aussi cette impression. Si, au début de son activité, Lemaire a profité de l'appui de son parent Jean Molinet et d'une filiation revendiquée avec le maître de ce dernier, George Chastelain<sup>8</sup>, il ne semble guère avoir mis sa propre influence au service d'autres poètes. Son parcours se termine d'ailleurs par un mystère : pourquoi l'auteur francophone le plus célèbre de son temps a-t-il disparu sans laisser de traces, au point que sa date de décès nous demeure incertaine alors qu'il est possible de reconstituer presque jour après jour ce que Lemaire a fait pendant les années de rédaction puis de publication de *L'Amant vert*<sup>9</sup> ?

Sans prétendre répondre ici à ces questions, on s'interrogera plutôt sur les apports et les limites épistémologiques des *network studies* lorsque l'on s'intéresse à un écrivain du début du XVI<sup>e</sup> siècle comme Jean Lemaire. Pareille approche peut en effet paraître anachronique au vu des spécificités socio-culturelles, économiques et technologiques des années 1490-1515. Est-il même possible d'entreprendre une telle enquête, étant donné nos connaissances partielles des liens que Jean Lemaire a pu entretenir avec son entourage ? Nous y sommes pourtant encouragés par plusieurs recherches, récemment lancées en France, sur les pensées et les pratiques relationnelles des poètes du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>10</sup> et qui invitent à déterritorialiser vers un passé plus lointain les outils d'analyse initialement conçus pour étudier les réseaux d'écrivains aux XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles<sup>11</sup>.

Notre enquête souhaite contribuer à ces travaux en examinant le rôle particulier qu'ont pu jouer les techniques matérielles de diffusion, imprimerie et manuscriture, dans la construction et la représentation des réseaux poétiques à l'époque de Jean Lemaire<sup>12</sup>. Le cas d'étude que nous avons choisi, jamais analysé jusqu'ici dans cette perspective, est celui des manuscrits dans lesquels ont circulé *Les Epîtres de l'amant vert*, œuvre dont Lemaire s'est servi pour reconfigurer sa posture d'auteur au sein des « Gaules » littéraires. Nous essaierons d'abord de montrer, à travers une étude matérielle et textuelle, comment les copies à la plume des aventures du perroquet ont arrimé l'œuvre de Lemaire à la culture Habsbourg, en la donnant à lire au sein de

poèmes et de poètes de la principauté bourguignonne. Les images relationnelles produites par les manuscrits sont d'autant plus intéressantes qu'elles ne sont pas toujours similaires aux représentations que Lemaire a lui-même données de ses réseaux dans les imprimés de son œuvre. L'exemple de *L'Amant vert* permettra ensuite, sur un plan épistémologique, de mettre certains outils des études de réseau à l'épreuve de phénomènes que celles-ci ont jusqu'ici peu abordés, sinon pour les exclure. Ainsi comment penser la mise en réseau, un système *a priori* peu institutionnalisé et horizontal entre des individus, lorsqu'on analyse une œuvre modelée par l'institution économique du patronage ? Comment aborder, pour des cultures littéraires anciennes qui nous sont moins bien connues que celles d'aujourd'hui, les rapports d'un poète avec d'autres acteurs sinon par les représentations qu'en construisent ses œuvres et les récepteurs de celles-ci ? Notre proposition sera d'approcher le cas de Jean Lemaire à travers l'étude de la fonction réseau que ce dernier a activée au fil de sa carrière. Nous considérons cette dernière, à l'instar de la fonction auteur de Michel Foucault, comme un outil de recherche permettant d'analyser non seulement les réseaux historiques attestés entre des écrivains mais aussi, plus largement, d'étudier « les conditions de fonctionnement » des dynamiques relationnelles en littérature, de situer leur « statut à l'intérieur d'une société ou d'une culture » et de mieux saisir « les opérations spécifiques et complexes » dont les réseaux poétiques et leurs représentations ont pu faire l'objet de la part de « classes différentes d'individus<sup>13</sup> ».

### RECUEILLIR *L'AMANT VERT* DANS LES BIBLIOTHÈQUES BOURGUIGNONNES

Jusqu'à ce jour, les spécialistes de Lemaire se sont relativement peu intéressés à la tradition manuscrite des *Épîtres de l'amant vert*. Celle-ci ne compte en effet que trois témoins datés des années 1505-1520 environ, un nombre modeste comparé à la vingtaine de réimpressions de ces textes jusqu'au milieu du siècle. Les copies proposent en outre un état primitif des vers que Lemaire a modifiés par la suite pour les adapter au lectorat, plus vaste et plus diversifié, de ses imprimés. Enfin, les manuscrits ont sans doute circulé hors du contrôle de l'écrivain, alors qu'il a supervisé les impressions de son œuvre jusqu'au milieu des années 1510. *A contrario*, on argumentera ici que les manuscrits conservent la version originale que l'écrivain a composée pour sa première dédicataire, Marguerite d'Autriche ; qu'ils ont contribué à diffuser, au sein de cercles proches de la dynastie Habsbourg, des versions alternatives à celle destinée au marché français ; et que les recueils manuscrits où *L'Amant vert* a été copié rapprochent les vers de Lemaire de ceux d'autres auteurs de la principauté. Ont été ainsi dessinées des images de réseaux, attestés ou allégués, entre lui et certains écrivains de Bourgogne, dont les enjeux méritent d'être interrogés.

C'est en 1948 que, pour la première fois en français, une édition des *Épîtres de l'amant vert* a fait mention de l'existence de manuscrits de cette œuvre. Tout en choisissant de publier l'édition imprimée en 1511, Jean Frappier a complété celle-ci par une douzaine de passages variants qu'il avait repérés dans une copie parisienne<sup>14</sup> (Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 24038, désormais P). Ce faisant, l'éditeur a laissé de côté deux autres *codices* conservés à l'Österreichische Nationalbibliothek de Vienne<sup>15</sup>. Or l'un de ces livres (Vienne, ÖNB, ms. 02612, désormais W1) est vraisemblablement la version la plus ancienne des lettres que le poète-perroquet, alias Lemaire, a dédiées à sa patronne Marguerite<sup>16</sup>.

On peut, avec quelque précaution, reconstituer le contexte de fabrication de cette première copie. En mars 1505, Lemaire se trouvait à la cour de Pont-d'Ain, à une vingtaine de kilomètres de Bourg-en-Bresse, mettant la dernière main à *La Couronne margaritique*. Sous l'aspect d'une consolation adressée à Marguerite d'Autriche peu après la mort de son époux Philibert de Savoie (septembre 1504), cette œuvre présente un vibrant éloge des vertus politiques de l'archiduchesse. C'est probablement la raison pour laquelle Marguerite, qui souhaitait alors se voir confier un rôle actif dans les stratégies politiques de la famille Habsbourg, décida d'en offrir à son frère un exemplaire précieux. Une copie de *La Couronne* fut confectionnée dans l'urgence<sup>17</sup> et le 6 juin, l'archiduc la reçut à Clèves des mains de sa sœur. Au cours de la cérémonie, il désigna Jean Lemaire comme son futur indiciaire<sup>18</sup>. Celui-ci avait entretemps composé la première « lettre du papegay » qui pleure l'éloignement temporaire de Marguerite, partie rejoindre ses proches. Or, c'est en tant qu'« indiciaire et hystoriographe du roy don Philippe de Castille, archiduc, et de Madame Marguerite d'Autriche et de Bourgogne, duchesse de Savoie, sa seur » que l'auteur de *L'Amant vert* est cité dans W1<sup>19</sup>. La copie a donc probablement été réalisée entre l'automne 1505, période de finition de la seconde épître du perroquet, et septembre 1506, quand décéda Philippe le Beau. À l'image de l'exemplaire de *La Couronne* offert au roi d'Espagne, ce manuscrit de *L'Amant vert* a pu être fabriqué à l'intention de Marguerite ; ou bien, puisque le volume n'apparaît pas dans l'inventaire de ses livres<sup>20</sup>, il a pu être réalisé dans et pour son entourage. Quoi qu'il en soit, les deux lettres badines de Lemaire et l'ouvrage en beau parchemin qui les contient concrétisent la relation de complicité alors nouée entre le poète et sa patronne. Texte et codex donnent en effet à voir une première forme de fonction réseau activée par Jean Lemaire. Elle a pour moteur la relation hiérarchique mais aussi l'interdépendance symbolique entre le poète et la princesse, porteuse d'une forte légitimation socio-culturelle pour lui et d'une affirmation politico-familiale pour elle. Ce rapport a eu probablement une certaine dimension émotionnelle, si l'on en croit les réactions ultérieures de Marguerite et de Lemaire lors de la parution des imprimés remaniés des *Epistres* et de l'entrée de l'ex-indiciaire au service d'Anne de Bretagne.

Les deux autres manuscrits conservant *L'Amant vert* sont des anthologies poétiques (Paris, Bibliothèque nationale de France, ms. fr. 24038, désormais P, et Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, ms. 03391, désormais W2). Vraisemblablement confectionnés pour des bibliophiles appartenant aux cours des Habsbourg ou gravitant autour d'elles dans les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, ces manuscrits sont, au moins en partie, contemporains des impressions françaises de *L'Amant vert*, mais ils s'en distinguent nettement, tant sur le plan du contenu textuel que sur celui de l'intégration de l'œuvre à des groupes d'autres écrits. Il est actuellement difficile de reconstituer les liens qui ont pu exister entre ces copies, les témoins étant trop peu nombreux pour proposer des hypothèses généalogiques solides. On peut toutefois constater que W2 diffuse une version de *L'Amant vert* globalement identique au codex réalisé en 1505-1506. La mise en page est identique. N'y sont pourtant transcrits que les 264 vers qui ouvrent la première épître et qui se clôturent par l'évocation des pèlerins partant répandre partout l'histoire du volatile<sup>21</sup>. Copié à la fin du volume (fol. 578v-581v), cet extrait de *L'Amant vert* n'en est pas le texte le plus tardif. Dans la même unité codicologique (fol. 567 et suivants) se trouve une *Praedestination des sept fees et leurs dons à l'empereur Charles*, poème composé par Olivier de La Marche à la naissance du prince (1500), mais dont la rubrique introductive fait allusion à l'élection impériale de Charles Quint (1519). La copie de W2 ne semble donc pas antérieure aux imprimés français modifiés par Lemaire et c'est peut-être en connaissance de cause que ses copistes ou ses possesseurs ont choisi la version dédiée à la seule Marguerite.

P adopte un autre positionnement<sup>22</sup>. Les leçons des *codices* viennois, ainsi que plusieurs passages adressés à Marguerite que supprima Lemaire dans les éditions postérieures à 1511-1512, s'y trouvent mêlées aux variantes du texte imprimé, comme le montre la comparaison des vers 195-196 de la première épître :

[W<sub>1</sub>] Oû les oiseaux sont entour bien chantans | Et papillons pardessus voletant.

[Imprimé A<sub>1</sub>] Oû les oiseaux jargonnet et flagollent | Et papillons bien coulourez y volent.

[P] Oû les oiseaux jargonnet et flagollent | Et papillons bien bigarrez y volent.

P<sub>1</sub> témoigne-t-il d'une version intermédiaire disparue de *L'Amant vert* ? Propose-t-il une hybridation textuelle entre les imprimés et les manuscrits, et pourquoi ? Il n'est pas possible de trancher à ce stade de l'enquête, mais la lecture comparative permet du moins de reconsidérer l'histoire éditoriale de *L'Amant vert*. Il n'y a pas eu deux manières étanches de communiquer l'œuvre, celle des manuscrits Habsbourg et celle des imprimés Valois, de même que Lemaire n'a pas souhaité qu'existent, d'une part, une réception articulée autour de Marguerite d'Autriche et, d'autre part, un lectorat stimulé par l'intérêt d'Anne de Bretagne pour les aventures du perroquet – ce dont ce dernier se flatte dans la seconde épître<sup>23</sup>. Des réceptions en réseau offrent nécessairement un paysage plus complexe qu'une simple binarité.

En outre, la manière dont des récepteurs se sont approprié l'œuvre apporte un contre-point intéressant aux stratégies de l'auteur. Lemaire a été prompt à faire briller sa maîtrise des références littéraires – par exemple en insérant l'univers ovidien et virgilien de *L'Amant vert* dans des *Illustrations de Gaule* pétries d'Homère –, tout en dotant ses livres de paratextes flatteurs, à l'image de la lettre à Jean Perréal placée en tête des éditions de *L'Amant vert* et dans laquelle Lemaire souligne l'immense succès de son œuvre. Or les manuscrits anthologiques, en rapprochant les récits de l'oiseau d'autres textes versifiés, offrent une représentation alternative des connexions, avérées ou imaginées, entre Lemaire, les auteurs et les lecteurs de sa principauté d'origine.

Les deux collections dans lesquelles est copié *L'Amant vert* ont deux traits communs. Le texte y est le plus souvent placé à proximité de ceux d'écrivains que Lemaire a fréquentés lors de ses jeunes années en Bourgogne, d'une manière certaine pour Jean Molinet, possible pour Olivier de La Marche. De plus, la rhétorique intime dont son perroquet amoureux use envers sa maîtresse Marguerite d'Autriche fait écho à celle de poèmes qui affichent le même ton de révérente familiarité envers la dynastie des Valois-Habsbourg. P s'ouvre ainsi sur des vers de Molinet qui pleurent le trépas de Marie de Bourgogne, la mère de Marguerite, en 1483 (fol. 12v) ; il se clôt sur la seconde épître de *L'Amant vert* (fol. 112v-124r), où est évoqué à plusieurs reprises le souvenir de la défunte<sup>24</sup>. Cette filiation entre mère et fille, que la fiction de Lemaire métaphorise en faisant se rencontrer dans l'au-delà les oiseaux éloquentes possédés par les deux femmes<sup>25</sup>, se voit complétée par une exaltation du lignage masculin des princes Habsbourg à travers *L'Advis du gage de bataille*, dédié par Olivier de La Marche au frère de Marguerite, Philippe le Beau (fol. 13-52).

Bien que W<sub>2</sub> soit un gros recueil de près de six cents pages dont les cahiers sont partiellement en désordre<sup>26</sup>, on peut y déceler des principes d'organisation assez proches. *L'Amant vert* est copié dans le sillage d'épîtres, de complaints et d'éloges offerts à Maximilien de Habsbourg, à Marie

de Bourgogne et à leurs enfants Philippe et Marguerite, ainsi qu'à certains de leurs aïeux et descendants. Une partie de ces présents lyriques, dont plusieurs datent des années 1500, est, encore une fois, de la plume d'Olivier de La Marche. L'effet de proximité chronologique, thématique et stylistique construit avec *L'Amant vert* de Lemaire semble avoir été suffisamment convaincant pour qu'une main ait pris soin de préciser les attributions des poèmes à « La Marche » ou à « *Joannes Marius vel Mairius auctor huius epistola* » (fol. 578v)<sup>27</sup>. Par ailleurs, le manuscrit met en valeur le modèle stylistique qu'ont pu constituer, pour des poètes bourguignons anonymes, les vers réputés de *L'Amant vert*. *La Complainche que fait la fille unique de Maximilian empereur depuis son doloireux trespas*, dédiée postérieurement à Marguerite d'Autriche mais recopiée dans les folios qui précèdent l'œuvre lemaïrienne, en reprend ainsi textuellement quelques lignes<sup>28</sup>.

Comment analyser la représentation, par et pour des lecteurs, de réseaux d'auteurs bourguignons unis par leur pratique commune des hommages poétiques, tour à tour plaintifs et glorificateurs, respectueux et complices, et dédiés à la même famille régnante ? Tout d'abord, il faut insister sur le fait que les manuscrits n'attestent ni n'infirmement la possibilité d'accointances entre les écrivains dont les œuvres sont rassemblées en recueil ; ils construisent et diffusent des images de réseaux. En ce sens, ils donnent à voir, depuis la perspective singulière des récepteurs et matérialisée dans les objets-livres, une fonction réseau différente mais complémentaire de celle activée par l'auteur Lemaire dans les imprimés de *L'Amant vert*.

Se pose dès lors la question des fonctions que les communautés qui ont conçu et utilisé les versions manuscrites de ce texte prêtaient à de tels réseaux imaginés. On peut supposer qu'à l'instar de la fonction auteur, la fonction réseau mise en œuvre dans les manuscrits a d'abord eu un objectif de légitimation socio-culturelle : en faisant transcrire et circuler les vers des poètes-courtisans de Bourgogne, les concepteurs et les utilisateurs des anthologies ont concrétisé leur appartenance, réelle ou désirée, à l'univers curial. De plus, en plaçant les textes à succès de Lemaire auprès de classiques des règnes de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire (Jean Miélot ; George Chastelain ; Jean Molinet), W<sub>2</sub> et P ont un fonctionnement proche des « bibliothèques bourguignonnes » qu'Hanno Wijsman a décrites pour les années 1450-1500<sup>29</sup> : il s'agit de collections où sont transcrites les œuvres jouissant d'une réception favorable auprès des princes régnants et dont l'un des objectifs a sans doute été de permettre à leurs propriétaires d'afficher les mêmes lectures que celles de leurs gouvernants. Si l'idée d'une identité littéraire qui se serait forgée dans les cours Valois puis Habsbourg de la fin du XIV<sup>e</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle est à manier avec prudence<sup>30</sup>, les manuscrits de *L'Amant vert* suggèrent qu'a du moins existé, parmi les réseaux culturels de la vaste et hétérogène principauté, une appétence commune pour des auteurs du cru appréciés, parmi lesquels Jean Lemaire.

Dans ce fonctionnement somme toute classique, le cas de *L'Amant vert* est peut-être singulier. Car dès lors qu'on fait l'hypothèse que ces anthologies régionales sont contemporaines des imprimés diffusés dans le royaume voisin, est-il possible d'envisager que leurs usagers y aient vu une manière de « reburgondiser » un Homère belgeois devenu écrivain de France ? Il est sans doute paradoxal d'interpréter ainsi les copies bourguignonnes de Jean Lemaire, auteur d'origine bourguignonne. Mais la version hybridée livrée par P invite à ne pas congédier la possibilité d'un geste de réappropriation envers un auteur local parti servir ailleurs.

## DU RÉSEAU MANUSCRIT AU RÉSEAU TEXTUEL : LE « PAPEGAY », VECTEUR D'UNE RÉTICULARITÉ HABSBOURGEOISE ?

Si l'étude de la matérialité des manuscrits de *L'Amant vert* montre que le psittacidé de Lemaire, mobile et migrateur<sup>31</sup>, a oscillé entre France et Bourgogne en tant qu'objet de stratégies de représentation de différents réseaux, on peut dire qu'il est lui-même un signe de réticularité. Cela n'est de prime abord guère surprenant. Grande figure de répétiteur, le perroquet est tout désigné pour symboliser dans un texte la volonté d'un geste d'imitation, et donc de connexion à un illustre prédécesseur ou contemporain ; le lien métonymique de l'oiseau et de la plume suffit à faire du premier la manifestation d'une connivence scripturaire avec un autre écrivain ; enfin, le « papegay » lemairien est polyglotte :

[...] Sa langue malheureuse  
Laboura tant à son futur dommaige  
Qu'elle oublia son langaige ramaige  
Pour sçavoir faire ou sermon ou harengue  
*Tant en françois comme en langue flamengue*<sup>32</sup>.

Ce balancement linguistique, symbole d'une oscillation entre deux territoires et deux puissances politiques, invite maintenant à étudier la fonction réseau et son activation cette fois du côté de l'écrivain, la monstration des liens passant par un indice de connivence, ici la répétition métaphorique et iconographique du perroquet. Relevant des phénomènes bien connus de l'intertextualité et de la reprise visuelle, ce geste peut également s'analyser en termes de positionnement de Lemaire et de ses contemporains dans différents types de centralités littéraires. L'analyse de réseau tâche de théoriser ces dynamiques pour les périodes plus récentes et il s'agira d'évaluer dans quelle mesure cette approche, bien qu'anachronique, permet d'éclairer le cas de Lemaire.

La centralité de degré, soit le nombre le plus élevé de connexions dont un acteur peut bénéficier au sein d'un collectif<sup>33</sup>, offre un premier outil d'analyse intéressant des signes-réseaux mobilisés par l'auteur au moment de la publication de son *Amant vert*. L'inclusion de l'image d'un perroquet aux côtés des armoiries de Marguerite d'Autriche et d'Anne de Bretagne dans les bois qui ornent les imprimés de 1511 illustre la stratégie lemairienne de double rattachement aux cours de Bourgogne et de France : l'utilisation iconographique du perroquet peut être analysée comme un indice de la centralité de degré désirée par l'auteur<sup>34</sup>.

Le perroquet comme signe-réseau a également été utilisé par Lemaire pour faire varier ce que la théorie des réseaux nomme aujourd'hui la centralité de proximité<sup>35</sup>. Le « papegay » lui a en effet permis de se présenter comme un poète nourri des humanités classiques<sup>36</sup>. Depuis l'édition critique de Jean Frappier, l'ovidianisme de *L'Amant vert* ne fait plus le moindre doute : Lemaire s'est inspiré du perroquet de Corinne dans *Les Amores* (II, 6) et probablement d'imitateurs d'Ovide comme Stace (*Silves*, II, 6)<sup>37</sup>. En outre, ce que Tom Conley a appelé une « tactique d'image<sup>38</sup> », soit l'ajout d'une représentation du perroquet dans les bois des imprimés de 1511, pourrait également être un hommage de Lemaire aux éditions que l'humaniste italien Giulio Pomponio Leto (1428-1497) a données de Stace à la fin du xv<sup>e</sup> siècle. Le manuscrit latin 3279 de la Bibliothèque vaticane<sup>39</sup> (fig. 2), qui offre l'édition par Pomponio Leto de *La Thébaïde* (fol. 3-198v), insère une



Fig. 2 > Bibliothèque vaticane, ms. lat. 3279, fol. 3r.

remarquable initiale ornée d'un perroquet vert au début de la *Vita Statii* ouvrant le codex (fol. 3r), comme pour faire le lien avec l'édition des *Silves* qui précède et associer poète et psittacidé. Or, on peut penser que Lemaire avait une certaine connaissance des manuscrits de Pomponio Leto qui circulaient à Rome, ville dont il a côtoyé les cercles humanistes lors de ses séjours de 1506 et 1508<sup>40</sup>. Le philologue est en effet une source probable du *Traicté de la différence des schismes*, publié la même année que *L'Amant vert*<sup>41</sup>. Le recyclage textuel et visuel du perroquet a donc pu permettre à Lemaire de se présenter comme un poète docte, proche des élites lettrées italiennes. Cette centralité de proximité renforce la centralité de degré que manifeste l'attachement du poète à Marguerite d'Autriche et à Anne de Bretagne. En valorisant une posture de concorde et d'échange culturel entre France et Italie<sup>42</sup>, Lemaire a manifesté publiquement son attachement à une fonction réseau assez similaire à celle qu'il tentait lui-même de réaliser dans sa carrière, lui qui passait alors d'une cour à l'autre en tâchant de ménager son double ancrage bourguignon et français.

Enfin, la centralité d'intermédiarité, un troisième outil élaboré par l'analyse de réseau, nous paraît utile pour cerner la spécificité de Lemaire<sup>43</sup>. Elle permet cette fois d'observer la postérité réticulaire de son perroquet : comment l'oiseau a-t-il pu fonctionner comme un signe de la position que les écrivains francophones contemporains ont accordée à Jean Lemaire lui-même, singulièrement dans la principauté de Bourgogne ? Nicaise Ladam (1475-1547), rhétoricien contemporain de l'Homère belge, en offre un exemple éclairant. Grand lecteur de Lemaire qu'il a vraisemblablement croisé à la cour de Bourgogne, Ladam a composé en 1516 un *Mémoire et épitaphe de Ferdinand d'Aragon*<sup>44</sup>. Le contexte de composition de l'œuvre semble être en lien avec la présence de Charles Quint à Malines, Ladam tentant alors de se rapprocher de ce dernier

et d'être promu son roi d'armes<sup>45</sup>. À la fin du poème, après que l'Acteur a assisté aux interventions des sept planètes assimilées aux divinités païennes<sup>46</sup>, apparaît « un papegay d'une étrange limite, | la barbe noire, et gris comme ung hermitte ». Chargeant l'Acteur « sur son col », l'oiseau le « port[e] subit au premier vol | dedens la ville et cité de Grenade » afin de lui montrer l'épithaphe qu'il a composée pour le roi catholique et de le sommer de la retranscrire dans sa déploration. Sous la plume de l'aspirant d'armes Ladam, l'amant vert de Lemaire se transmue en un « herault » chenu, qui garde pourtant toute sa vitalité et qui brille par sa « belle rethorique ». Le perroquet est ici une figure par excellence de l'intermédiaire. Dans la mesure où le volatile mis en scène dans les *Epistres* de Lemaire a été ramené d'Espagne par Marguerite d'Autriche après son mariage en 1497 avec Jean d'Aragon, fils de Ferdinand, faire apparaître un « papegay » à la fin du *Mémoire et épithaphe* consacré à ce monarque est pour Ladam une façon astucieuse d'exhiber une chaîne d'héritages et de suggérer entre Lemaire et lui de possibles analogies mais aussi des différences. Prêter sa voix au perroquet avait permis au premier de conforter sa place d'écrivain favori des dynastes Habsbourg, puis de se raccorder au réseau concurrent d'Anne de Bretagne ; faire parler un perroquet-héraut, métaphore évidente de sa propre auctorialité, permet au second de se positionner en retour comme un membre modeste mais non négligeable d'un réseau littéraire habsbourgeois désormais étendu des Pays-Bas à l'Espagne.

La stratégie semble avoir porté en partie ses fruits puisque le *Mémoire* de Ladam a connu une diffusion manuscrite et imprimée assez importante. L'impression du texte, datée de 1516 et probablement effectuée sous le contrôle de l'auteur<sup>47</sup>, est illustrée par des bois représentant les signes du zodiaque et par le blason de Ferdinand, qui apparaît à quatre reprises, comme pour souligner la volonté de Ladam de devenir un héraut des Habsbourg. Quant au manuscrit de Bruxelles, Bibliothèque Royale, ms. 11143, qui a servi de base à l'imprimé et dont Ladam a sans doute supervisé la copie, il a été confectionné pour Ferry de Croÿ, sire du Rœulx, un conseiller très proche de la famille de Philippe le Beau et donc un potentiel soutien pour un auteur souhaitant bénéficier d'un patronage princier<sup>48</sup>. Est-ce à dire que l'hommage de Ladam au « papegay » de Lemaire avait pour objectif de faire entrer le Bourguignon dans un réseau que son prédécesseur avait quitté ? Une conclusion tranchée nous paraît imprudente, mais on dira que le perroquet a dû, en tout cas, servir à l'aspirant d'armes à s'inscrire dans une lignée glorieuse et surtout à exhiber cette connexion.

## POURQUOI LA FONCTION RÉSEAU ?

« Un système non institutionnel mais stable de relation et de communication entre divers acteurs de la vie littéraire<sup>49</sup> » : telle est la définition communément admise des réseaux littéraires qui se sont développés dans les sociétés occidentales, démocratiques et industrialisées depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Le cadre d'analyse ainsi posé ne répond que partiellement aux conditions de fonctionnement des interactions culturelles et aux opérations relationnelles qui en ont découlé dans les périodes plus anciennes : ce que nous avons appelé ici leur fonction réseau. Nous avons tenté de mettre le cas de *L'Amant vert* à l'épreuve d'un certain nombre d'outils de l'analyse des réseaux, mais il est utile de revenir en conclusion aux questions épistémologiques que soulèvent la notion de fonction réseau et l'étude, à travers elle, des enjeux spécifiques des interrelations littéraires à l'époque de Jean Lemaire.

Une première objection est la documentation relativement lacunaire qui nous est parvenue sur les liens qu'ont tissés entre eux les écrivains du début du XVI<sup>e</sup> siècle, ainsi que sur les rapports qu'ils ont entretenus avec d'autres « acteurs de la vie littéraire » en leur temps. Malgré la conservation de correspondances et de quelques procédures judiciaires ayant par exemple opposé certains auteurs contemporains de Lemaire à des imprimeurs indéliçats<sup>50</sup>, l'essentiel des informations sur les réseaux poétiques à cette époque vient des œuvres elles-mêmes et des livres qui les ont fait circuler. C'est essentiellement dans ces objets que se « manifeste l'événement » d'un réseau, que se « construisent » ses représentations et que sont exposées ses « règles d'existence, de circulation et de fonctionnement », autant de caractéristiques attribuées naguère par Foucault à la fonction auteur<sup>51</sup>. Des jeux de références communes, des filiations thématiques et stylistiques plus ou moins clairement assumées sont des formes fréquentes mises en œuvre par les écrivains pour doter leurs textes d'une fonction réseau prestigieuse ; mais le risque méthodologique que pose l'analyse de ce geste est de ramener ce fonctionnement à un travail intertextuel classique. Pour atténuer ce risque, nous avons tenté de montrer l'intérêt d'intégrer à la recherche le rôle des supports matériels de diffusion, plus précisément ici la cohabitation de l'imprimerie et de la manuscriture. Ce phénomène marquant des années 1500 a en effet profondément infléchi les manières de représenter dans les objets-livres les liens d'amitié, d'alliance et de protection dont les poètes bénéficiaient ou qu'ils recherchaient. L'invention des paratextes dans les volumes imprimés, un élément dont les copies manuscrites sont dépourvues, a à cet égard constitué un tournant, Lemaire y jouant un rôle pionnier. Ses œuvres passées sous presse, comme *L'Amant vert*, visibilisent les liens entretenus par le poète avec des collègues réputés ou d'influents récepteurs, sans pour autant renoncer aux indices de relation entre auteurs que sont les intertextes glissés au sein des œuvres et recyclés par d'autres écrivains, comme l'a illustré ici l'exemple de Nicaise Ladam. L'un des avantages de la fonction réseau est de permettre d'analyser globalement ces différents fonctionnements textuels et matériels. Ils apparaissent dès lors comme autant de stratégies esthétiques et sociologiques : s'inscrire dans une communauté culturelle ; obtenir la reconnaissance de groupes faiseurs de réputation et impliquant une multiplicité d'acteurs (commanditaires et dédicataires, pairs en écriture, copistes et libraires, récepteurs).

Une deuxième difficulté est posée par le système de la commande. Central pour les cultures d'Ancien Régime, le patronage se distingue pourtant d'un réseau littéraire au sens moderne. Il est défini par la verticalité et la hiérarchisation des rapports quand le réseau valorise les liens horizontaux ; il est institutionnalisé – octroi de charges, de titres, d'argent – alors que le réseau suppose une certaine liberté d'association de ses membres. Il serait pourtant réducteur d'exclure les commanditaires et dédicataires des œuvres de l'étude des réseaux littéraires au XVI<sup>e</sup> siècle dans la mesure où ils ont été au moteur de ces derniers. L'histoire de *L'Amant vert* démontre d'ailleurs que le lien entre mécène et poète a rarement été un rapport de pouvoir unilatéral. La composition des épîtres et leur première circulation autour de 1505-1506 mettent au jour une interdépendance entre Lemaire et Marguerite d'Autriche. Elle l'a rémunéré ; il a assuré sa renommée de femme politique et de princesse lettrée<sup>52</sup>. Il lui a offert une œuvre à succès ; elle a soutenu son ambition de devenir indiciaire, le statut d'écrivain le plus prestigieux en Bourgogne. En outre, dotée de puissants enjeux économiques, politiques et réputationnels, la relation de patronage a favorisé les connexions entre Lemaire et les artistes qui gravitaient autour de la même mécène. La lettre à Perréal placée au seuil des imprimés de *L'Amant vert* à partir de 1511 rappelle la collaboration que

Lemaire a nouée, vers 1509, sur le chantier du monastère de Brou commandité par Marguerite d'Autriche, avec ce peintre par ailleurs bien introduit à la cour de France. Pour reprendre les termes de l'analyse de réseau, un tel paratexte témoigne de la centralité relationnelle d'un intermédiaire comme Perréal, dont Lemaire espérait clairement le soutien pour obtenir le patronage d'Anne de Bretagne<sup>53</sup>.

Peut-on aller plus loin et voir dans les responsables de la diffusion et de la réception des œuvres – copistes, imprimeurs mais aussi lecteurs – d'autres acteurs possibles d'un réseau littéraire ? Non, sans doute, si on considère que le lectorat est une instance d'évaluation de la popularité de tel ou tel écrivain plutôt qu'un opérateur de relation entre des auteurs. Mais le geste particulier qu'est l'anthologisation manuscrite, particulièrement pratiqué au temps de Jean Lemaire, invite à complexifier l'approche en questionnant le rôle des récepteurs dans l'activation d'une fonction réseau. Le tournant du xv<sup>e</sup> et du xvi<sup>e</sup> siècle a en effet été un moment important dans l'histoire de la communication des textes poétiques. De plus en plus nombreuses, les impressions ont permis aux écrivains un élargissement sans précédent de leur public, les invitant à publiciser à quels cercles socio-culturels ils appartenaient ou souhaitaient appartenir. Complémentairement, en passant du statut de support dominant de diffusion à celui de moyen alternatif de nouer des rapports avec des œuvres et des auteurs appréciés, les collections copiées ont vu leur usage évoluer. Dans certains cas, la manuscriture a été un moyen d'officialiser l'existence d'un cercle d'écrivains dédiant leur travail à des lecteurs privilégiés. Tel est le cas du codex luxueux qui conserve *L'Épître au roy* de Jean Lemaire et que ce dernier, en collaboration avec Jean d'Auton, Fausto Andrelini, Guillaume Cretin et d'autres poètes de la cour de France, a offert à Anne de Bretagne et à Louis XII en entrant à leur service en 1512<sup>54</sup>. Mais, en règle générale, l'anthologisation manuscrite a surtout été un foyer de représentation symbolique des interactions culturelles, telles qu'elles ont pu exister ou telles qu'elles ont été imaginées dans des lieux et des temps donnés. Il importe de souligner à nouveau que les rapprochements entre poètes que suggèrent les *codices* n'attestent pas obligatoirement de fréquentations effectives ; et qu'en outre, les objets-livres, manuscrits comme imprimés, ont une temporalité décalée par rapport à la composition des textes qu'ils recueillent et donc par rapport aux relations qui auraient pu influencer cette composition, n'offrant des réseaux littéraires qu'une image reconstruite *a posteriori* et au prisme particulier des récepteurs. Mais il importe aussi de ne pas négliger ces représentations, qui apportent des éclairages intéressants sur les usages que des lecteurs ont pu faire de la fonction réseau. Par exemple, la modeste tradition manuscrite de *L'Amant vert* pointe de manière répétée de possibles connexions entre Lemaire et Olivier de La Marche. En réalité, on ignore les liens qu'aurait pu nouer le maître d'hôtel et précepteur de Philippe le Beau, décédé en 1502, avec Lemaire, plus jeune d'une génération<sup>55</sup>. Pourtant ce que les manuscrits donnent à voir de leurs rapports ne se réduit pas, selon nous, à l'avis de quelques copistes ayant décidé de rapprocher des écrivains parce qu'ils étaient appréciés des mêmes lecteurs. Ce qu'ils dessinent est bien plutôt la similarité des conditions de fonctionnement de la vie littéraire autour de 1500, telles que Molinet, La Marche, Lemaire ou Ladam ont pu les expérimenter dans l'entourage des Habsbourg. On y découvre une posture d'auteur influencée par un système de patronage hiérarchisé mais autorisant la familiarité et même l'intimité avec les destinataires, un environnement favorable aux centralités de proximité. S'y affirme aussi la valeur économique et réputationnelle accordée aux vers de circonstance, édifiants ou plaisants, adressés à une famille régnante. S'y affiche enfin l'importance de la communauté littéraire. Commanditaires, auteurs, diffuseurs et

lecteurs d'un même espace géopolitique en ont été les acteurs à des degrés divers ; mais la dynamique du collectif semble avoir été une attente particulièrement forte à l'égard des écrivains. En ce début du XVI<sup>e</sup> siècle, les plumes font groupe, du moins les imagine-t-on ainsi.

C'est peut-être à la lumière de cette dynamique qu'on peut relire la mystérieuse fin du parcours de Lemaire. Assez peu de temps sépare son arrivée à la cour de France en 1512 et le ralentissement apparent de son activité après 1515. Outre l'hypothèse d'une disparition de l'écrivain entre 1518 et 1524, les manières spécifiques dont Lemaire a mobilisé la fonction réseau à son bénéfice pourraient expliquer ce paradoxe. D'abord, le mécénat d'Anne de Bretagne s'est arrêté au décès de la reine en 1514, mettant en échec un composant fondamental de la centralité de degré patiemment construite par le poète. Ensuite, une fois à Paris, Lemaire ne semble guère avoir joué pour ses disciples un rôle d'intermédiaire et de promoteur aussi important qu'on aurait pu l'attendre. Enfin, si l'on en croit le récit qui veut que ses ultimes projets d'écriture aient été des chroniques de familles aristocratiques dont les sources auraient nécessité un travail loin de la cour<sup>56</sup>, l'écrivain se serait finalement écarté des principaux foyers culturels qu'il avait pourtant brillamment illustrés. Homme de réseau par excellence, Lemaire n'a pas connecté les deux Gaules, comme il l'avait souhaité. Dans l'histoire littéraire, il reste encore aujourd'hui un voyageur sans attaches à mi-chemin entre la France et la Bourgogne.

## NOTES

- 1 > Joachim Du Bellay, *La Deffence, et Illustration de la langue françoise*, t. II, 2, éd. Jean-Charles Monferran et Ernesta Caldarini, Genève, Droz, 2007, p. 122 ; sur ce jugement, voir Adeline Desbois-Ientile, *Lemaire de Belges, Homère Belgeois. Le mythe troyen à la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2019, p. 244 et suiv.
- 2 > Deborah McGrady, « Printing the Patron's Pleasure for Profit. The Case of the *Épîtres de l'Amant Vert* », *Journal of the Early Book Society*, 2 (1999), p. 89-112 ; Olivia Rosenthal, « L'auteur devant son œuvre, l'exemple de Jean Lemaire de Belges », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle*, 17/2 (1999), p. 181-193.
- 3 > La réaction de Marguerite est évoquée par Lemaire dans son épître à Louis Barangier du 28 mars 1512 : « Se j'ay offensé Madame en faisant imprimer quelque chose à Paris, ce a esté en cecy, c'est assavoir que j'ay fait imprimer, à grand requeste de plusieurs nobles hommes de France et de Picardie, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye*, lesquelles ont premierement esté imprimees à Lyon soubz le nom, le tiltre et les armes de Madame. » Jean Lemaire de Belges, *Lettres missives et épîtres dédicatoires*, éd. Anne Schoysman, Bruxelles, Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique, 2012, p. 140.
- 4 > Pierre Jodogne, *Jean Lemaire, écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles, Palais des Académies, 1972.
- 5 > Adrian Armstrong, *Technique and Technology. Script, Print and Poetics in France, 1470-1550*, Oxford, Clarendon Press, 2000, sur Lemaire p. 91-156.
- 6 > Ellen Delvallée, « Nouveaux lecteurs et nouvelles lectures des *Épîtres de l'Amant vert* de Jean Lemaire de Belges », dans Pascale Mounier et Hélène Rabaey (dir.), *Stratégies d'élargissement du lectorat dans la fiction narrative, XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 247-262.
- 7 > Sur ces concepts, voir *The Celebrity Culture Reader*, éd. P. D. Marshall, New York/Londres, Routledge, 2006.
- 8 > Marie Jennequin, « Une filiation littéraire inscrite dans le manuscrit ? Le *Livret sommaire* de Jean Lemaire de Belges », dans Tania Van Hemelryck et Stefania Marzano (dir.), *Le Recueil au Moyen Âge. La Fin du Moyen Âge*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 137-153.
- 9 > P. Jodogne, *Jean Lemaire écrivain franco-bourguignon, op. cit.*, p. 256-268.

- 10 › Outre la base de données *ReseauxPoetesXVI* par Florence Bonifay qui documente les relations poétiques en français entre 1549 et 1596 (en ligne : <https://sites.univ-lyon2.fr/ReseauxpoetesXVI/front/projet.php> [consulté le 21 mars 2024]), on fait ici référence aux recherches en cours d'Élise Rajchenbach, *Pensée et pratique poétique du réseau à la Renaissance (1500-1550)*, Institut universitaire de France et Université de Saint-Étienne (2021-2025). Voir également la partie « Autour de Clément Marot et des recueils collectifs. Configuration du champ poétique français (1536-1537) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 40 (2020), introduction de Nathalie Dauvois et Julien Goeury, p. 79-85.
- 11 › Voir Gisèle Sapiro, « Réseaux, institution(s) et champ », dans Daphné de Marneffe et Benoît Denis (dir.), *Les Réseaux littéraires*, Bruxelles, Le Cri/CIEL, 2006, p. 44-59 ; Michel Lacroix, « Littérature, analyse de réseaux et centralité : esquisse d'une théorisation du lien social concret en littérature », *Recherches sociographiques*, 44/3 (2003), p. 475-497, en ligne : <https://doi.org/10.7202/008203ar> (consulté le 21 février 2023).
- 12 › Sur les pratiques relationnelles différentes induites par le livre imprimé et le manuscrit au début du XVI<sup>e</sup> siècle, voir entre autres le corpus *Mellin de Saint-Gelais* établi par Claire Sicard et Pascal Joubaud dans la base *Jonas* de l'IRHT (en ligne : [https://jonas.irht.cnrs.fr/corpus/accueil\\_corpus.php](https://jonas.irht.cnrs.fr/corpus/accueil_corpus.php) [consulté le 23 mars 2024]) ; Adeline Lionetto et Jean-Charles Monferran (dir.), *Fleurs et jardins de poésie. Les Anthologies poétiques au XVI<sup>e</sup> siècle (domaine français, incursions européennes)*, Paris, Classiques Garnier, 2021 ; Frank Lestringant et Olivier Millet (dir.), *Le Manuscrit littéraire à la Renaissance*, Paris, Presses de Sorbonne-Université, 2021.
- 13 › L'usage qui sera ici fait de la fonction réseau est redevable aux réflexions en cours d'Élise Rajchenbach sur cette notion (voir note 10). Notre propre définition s'inspire de la fonction auteur exposée par Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? » (1969), dans Daniel Defert et François Ewald (dir.), *Dits et écrits, I, 1954-1975*, avec la collaboration de Jacques Lagrange, Paris, Gallimard, 2001, p. 817-849, cit. p. 819, 826, 852.
- 14 › Jean Lemaire de Belges, *Les Épîtres de l'amant vert*, éd. Jean Frappier, Genève, Droz, 1948, p. 38-42. Jacques Abélard a montré que l'édition lyonnaise de Baland (mai 1511, Paris, BnF, Rés. LA2 1, USTC 52352), que Frappier a cru être l'édition originale, est un extrait détaché de l'édition A1 (USTC 1000). Dans cette dernière, *Les Épîtres* ont été insérées à la fin du premier livre des *Illustrations* ; Jacques Abélard, *Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye de Jean Lemaire de Belges. Étude des éditions, genèse de l'œuvre*, Genève, Droz, 1976, p. 51-75.
- 15 › L'accès aux fonds viennois restait probablement difficile dans l'immédiate après-guerre, mais des extraits de ces manuscrits étaient transcrits dans Philip August Becker, « Nachträge zu Jean Lemaire », *Zeitschrift für Romanischen Philologie*, 19 (1895), p. 545-548 ; Frappier y fait référence, sans s'en servir, p. XLVIII, note 4 de son édition.
- 16 › P. A. Becker, « Nachträge zu Jean Lemaire », art. cit., p. 545 : « in der That haben wir hier eine ältere Fassung der beiden Episteln vor uns » (notre traduction : « en effet, nous sommes ici en présence d'une version plus ancienne des deux épîtres »).
- 17 › Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, ms. 3441 ; voir Françoise Blattes-Vial, « Le Manuscrit de *La Couronne margaritique* de Jean Lemaire de Belges offert par Marguerite d'Autriche à Philippe le Beau en 1505 », *Le Moyen Âge*, 121/1 (2015), p. 83-126.
- 18 › Ce titre a désigné, à partir de 1473, le chroniqueur officiel de la principauté de Bourgogne. Jean Molinet, qui le portait alors, décèdera en 1507 et Lemaire en sera titulaire de 1507 à 1512 ; voir Jean Devaux, *Jean Molinet, indiciaire bourguignon*, Paris, Champion, 1996, p. 25-46.
- 19 › W1, fol. 8.
- 20 › Il n'est pas cité dans Marguerite Debae, *La Librairie de Marguerite d'Autriche*, Bruxelles, Bibliothèque Albert I<sup>er</sup>, 1987.
- 21 › *L'Amant vert*, éd. cit., p. 13.
- 22 › Cette spécificité a échappé à Frappier puisque P est le seul manuscrit qu'il a confronté aux impressions.
- 23 › « Anne est son nom, des Bretons grand duchesse, | Anne aux François bienheureuse princesse. | Certes mon cueur à l'honneur se tire, | veu qu'elle eust dueil de mon doulent martire | et scet encor (ne s'en fault ung parraffe) | comme par cueur mon doulent epitaphe », *L'Amant vert*, éd. cit., p. 36-37, v. 561-566.
- 24 › *L'Amant vert*, éd. cit., p. 23, v. 160-162 ; p. 30, v. 373-382.
- 25 › *L'Amant vert*, éd. cit., p. 30, v. 356-376.
- 26 › Certaines inversions sont signalées dans la table des matières du recueil (fol. 3-4) et par des annotations manuscrites sans doute postérieures.
- 27 › Les fol. 561r à 581r, rassemblant des textes de La Marche et celui de Lemaire, sont copiés de la même main ; les attributions sont d'une autre main.
- 28 › « Les deux premiers si furent mes maris | dont maintes gens eurent leurs cueurs marris, | prince d'Espagne et le duc de Savoie | que plus bel homme au monde ne savoye », *La Complainche que fait la fille unique de Maximilian empereur depuis son doloireux trespas* (W2, fol. 519r) ; cf. *L'Amant vert*, p. 9, v. 131-132 : « L'un fut d'Espagne et l'autre de Savoie | que plus bel homme au monde ne sçavoie ».

- 29 > Hanno Wijsman, « "Bourgogne", "bourguignon". Un style de manuscrits enluminés ? », dans Werner Paravicini (dir.), *La Cour de Bourgogne et l'Europe. Le Rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, Ostfildern, J. Thorbecke, 2013, p. 361-376.
- 30 > Tania Van Hemelryck, « Qu'est-ce que la littérature... française à la cour des ducs de Bourgogne ? », *La Cour de Bourgogne et l'Europe*, op. cit., p. 361-376.
- 31 > « Natif estoit d'Ethiophe la haulte, | passa la mer tant fiere et tant diverse | où il souffrit mainte grand controverse, | habandonnant son pays et ses gens, | pour venir cy par exploitz diligentz, | laissa Egypte et le fleuve du Nil [...]. | Si vint chercher ceste region froide [...] | pour veoir sa face illustre, clere, et belle », *L'Amant vert*, éd. cit., p. 12, v. 226-237.
- 32 > *L'Amant vert*, éd. cit., p. 12, v. 240-244, nous soulignons ; sur le polyglottisme du perroquet et l'analyse de ces vers, voir Terence Cave, *Pré-histoires, II, Langues étrangères et troubles économiques au XVI<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 2001, p. 29-33.
- 33 > La mesure d'une centralité de degré s'exprime en ne s'appuyant que sur les « éléments les plus proches du sommet » d'un réseau et en faisant « la somme des sommets adjacents », Yannick Rochat et Frédéric Kaplan, « Analyse des réseaux de personnages dans *Les Confessions* de Jean-Jacques Rousseau », *Les Cahiers du Numérique*, 10/3 (2014), p. 115.
- 34 > Adrian Armstrong, « Is this an ex-parrot? The printed afterlife of Jean Lemaire de Belges' *Épîtres de l'Amant vert* », *The Journal de la Renaissance*, 5 (2007), p. 323-336.
- 35 > Son indice « consiste à évaluer la distance séparant un sommet de tous les autres », Yannick Rochat et Frédéric Kaplan, « Analyse des réseaux de personnages », art. cit., p. 115.
- 36 > Philipp August Becker fait de lui le premier poète humaniste dans *Jean Lemaire, der erste humanistische Dichter Frankreichs*, Strasbourg, Karl J. Trübner, 1893.
- 37 > Voir aussi Adeline Desbois-Ientile, « Lemaire de Belges, Ovide belgeois. Le Cas des *Épîtres de l'Amant vert* », dans Stefania Cerrito et Marylène Possamai-Pérez (dir.), *Ovide en France au Moyen Âge à nos jours. Études pour célébrer le bimillénaire de sa mort*, Paris, Classiques Garnier, 2021, p. 225-239.
- 38 > Tom Conley, « Un tombeau de mélanges : *Les Épîtres de l'Amant vert* dans le livre imprimé des *Illustrations de Gaule et singularitez de Troie* (1512-1513) », dans Dominique de Courcelles (dir.), *Ouvrages miscellanées et théories de la connaissance à la Renaissance*, Paris, Publications de l'École nationale des Chartes, 2003, en ligne : <https://doi.org/10.4000/books.enc.1173> (consulté le 23 mars 2024).
- 39 > Pour une description du manuscrit, voir Anne-Véronique Gilles-Raynal, *Les Manuscrits classiques latins de la Bibliothèque vaticane*, t. III, 2<sup>e</sup> partie (Fonds Vatican latin, 2901-14740), Paris, CNRS Éditions, 2010, p. 203-204.
- 40 > Peut-être à cette occasion Lemaire a-t-il aussi pris connaissance des poèmes contemporains de Maffeo Vegio et de Giovanni Pontano, qui ont déploré en latin la mort d'un étourneau, autre figure de répétiteur ; sur ces deux textes, voir Manuel Antonio Díaz, « Interpretaciones humanísticas de un tópico clásico: el poema a la muerte de un ave (I). El *Epitaphium Parrochini sturni* de Maffeo Vegio », *Calamus Renascens*, 2 (2001), p. 181-198 ; id., « Interpretaciones humanísticas de un tópico clásico: el poema a la muerte de un ave (II). La 'deploratio sturni' de Giovanni Pontano », *Calamus Renascens*, 2 (2001), p. 55-80.
- 41 > Jean Lemaire de Belges, *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'Église, avec l'Histoire du Prince Sophy et autres œuvres*, éd. Jennifer Britnell, Genève, Droz, 1997, p. 29.
- 42 > Son œuvre *La Concorde des deux langages* (éd. Jean Frappier, Genève, Droz, 1947) date également de 1511.
- 43 > Elle « mesure la propension d'un nœud à apparaître sur les courts chemins reliant les sommets d'[un] réseau », Yannick Rochat et Frédéric Kaplan, « Analyse des réseaux de personnages », art. cit., p. 116.
- 44 > Nicaise Ladam a pu s'inspirer de *La Plainte du Désiré* pour sa déploration sur la mort de Philippe le Beau ; voir Claude Thiry, *Recherches sur la déploration funèbre française à la Pré-Renaissance*, Université de Liège, thèse dactylographiée, 1973, t. I, p. 76. La première édition critique numérique de la *Chronique abrégée* de Ladam et de ses poèmes insérés, dont le *Mémoire*, est en cours par Benedetta Salvati (thèse de doctorat sous la direction d'Estelle Doudet et Frédéric Duval, Université de Lausanne et École nationale des Chartes).
- 45 > Nicaise Ladam, *Mémoire et épitaphe de Ferdinand d'Aragon*, éd. Claude Thiry, Paris, Les Belles Lettres, 1975, p. 27 ; Henri Pirenne, *Histoire de Belgique*, Bruxelles, H. Lamertin, 1947, t. II, p. 63.
- 46 > Probable réécriture de *La Couronne margaritique* ; Nicaise Ladam, *Mémoire*, éd. cit., p. 56.
- 47 > *Ibid.*, p. 46.
- 48 > Selon Claude Thiry, le manuscrit intégra très rapidement la bibliothèque de Bourgogne (*ibid.*, p. 35).
- 49 > Alain Vaillant, « Réseau et histoire littéraire : de la sociologie à la poétique », dans Daphné de Marneffe et Benoît Denis (dir.), *Les Réseaux littéraires*, op. cit., p. 123-133, cit. p. 125.
- 50 > Sur les relations parfois tumultueuses de La Vigne, Gringore ou Lemaire avec certains imprimeurs, voir Cynthia J. Brown, *Poets, Patrons and Printers. Crisis of Authority in Late Medieval France*, Ithaca, Cornell University Press, 1995, p. 17-59.
- 51 > Michel Foucault, « Qu'est-ce qu'un auteur ? », art. cit., p. 826.

52 › Les premières éditions de *L'Amant vert* se concluent par un quatrain de vers de Marguerite d'Autriche adressés à Lemaire : « Madame à l'auteur : Ton escriptoire a si bonne praticque | que si m'en crois sera bien estimée | parquoy concludz : ensuys la rhetoricque | car tu scez bien que par moy est aymée. » Ces vers seront supprimés dans les éditions parisiennes dédiées à Anne de Bretagne à partir de 1512.

53 › « Car tout ce peu que j'ay de bien procede de ton amistié, benivolence et avancement », *L'Amant vert*, éd. cit., p. 4.

54 › Saint-Pétersbourg, Bibliothèque nationale de Russie, ms. Fr. f. v.XIV.8 ; voir Cynthia J. Brown, *The Queen's Library. Image-Making at the Court of Anne of Brittany, 1477-1514*, Philadelphie/Oxford, University of Pennsylvania Press, 2011, p. 202-244.

55 › Marie-Madeleine Fontaine, qui a comparé La Marche et Lemaire, appuie sa démonstration sur le seul indice du patronage Habsbourg commun aux deux auteurs, voir « Des auteurs pour Marguerite d'Autriche et les dames de la cour de Malines : Olivier de La Marche et Jean Lemaire de Belges », dans Anne-Marie Legaré (dir.), *Livres et lectures de femmes en Europe entre Moyen Âge et Renaissance*, Turnhout, Brepols, 2007, p. 265-275, en ligne : 10.1484/M.STPMSBH-EB.3.2391 (consulté le 23 mars 2024).

56 › Anne Schoysman, « Jean Lemaire de Belges et la Généalogie d'Anne de la Tour d'Auvergne dans le ms. 74 G 11 de La Haye (1518) », *Le Moyen français*, 57-58 (2005-2006), p. 326-330.